



La tablette d'octobre 2026

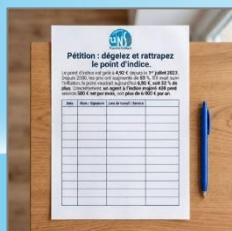


Suivez-nous sur : [EF Tube UNSA Défense - DefTube](https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense) - [YouTube https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense](https://www.youtube.com/results?search_query=unsa+defense)

P

PÉTITION : DÉGELEZ ET RATTRAPEZ LE POINT D'INDICE !

Le point d'indice est gelé à 4,92 € depuis le 1er juillet 2023. Depuis 2000, les prix ont fortement augmenté. S'il avait suivi l'inflation, le point vaudrait aujourd'hui 6,50 €, soit 32 % de plus (Rapport du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale du 16 septembre 2026). Concrètement, un agent à l'indice majoré 400 perd environ 500 € net par mois, soit plus de 6 000 € par an. Cette perte touche les fonctionnaires des trois versants : État, territoriale et hospitalière.



SIGNEZ LA PÉTITION

[UNSA FONCTION PUBLIQUE :](https://www.unsa-fp.org/article/Petition-degelez-et-rattrapez-le-point-d-indice)

<https://www.unsa-fp.org/article/Petition-degelez-et-rattrapez-le-point-d-indice>

É

LECTIONS DU 03 AU 10 DÉCEMBRE : VOTRE VOIX, NOTRE FORCE !

Qui peut voter et comment ?

Pour participer aux élections professionnelles 2026, vous devez :

- être en poste au ministère ou au sein des établissements publics à caractère administratif (EPA) du ministère depuis plus de 6 mois
- disposer d'un identifiant (votre adresse de messagerie professionnelle) et d'un code de vote à récupérer dans votre espace [ENSAP](#) (accès Internet nécessaire)
- avoir accès à la plateforme de vote...du 03 au 10 décembre

LES ÉTAPES DU VOTE



R

AFP : EN BÉNÉFICIER DÈS SON DÉPART EN 2027 !

Bénéficiaire de la Retraite Additionnelle de la Fonction publique (RAFP) dès son départ en retraite pour les agents en catégorie active bientôt possible : cette nouveauté, revendiquée et obtenue par l'[UNSA Fonction Publique](#), est inscrite dans le projet de loi de finances 2027. Les fonctionnaires bénéficiant du service actif, super-actif ou d'une carrière longue ne pouvaient pas en bénéficier, immédiatement, le jour de leur départ en retraite. Cette injustice va être réparée si le budget 2027 est adopté. En effet, le projet de loi de finances prévoit la possibilité d'une liquidation anticipée.

L'[UNSA Fonction Publique](#) revendiquait cette possibilité depuis plusieurs années. Elle l'a portée lors des deux dernières conférences sur les retraites.



@UnsaDefense



UNSADefense



www.unsa-defense.org

L'UNSA-Défense, votre voix, notre force !

